

CAP Équipier Polyvalent du Commerce



DÉCOUVRIR

Le/la titulaire du diplôme CAP équipier polyvalent du commerce exerce son activité dans un cadre omnicanal au sein d'une unité commerciale qui distribue des produits et des services. Pour ce faire, il respecte les règles d'hygiène et de sécurité.

Ses activités sont diverses :



- Assurer la réception et le suivi des commandes et des colis
- Contribuer à l'approvisionnement et à la mise en valeur de l'unité commerciale
- Accueillir, informer, conseiller et accompagner le client tout au long de son parcours d'achat

FORMATION

Contenu de la formation

Enseignements Généraux

- Français
- Histoire Géographie - Enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques-chimie
- PSE (Prévention Santé Environnement)
- Anglais
- EPS
- Arts Appliqués et Cultures Artistiques.

Découverte professionnelle

- Réception et suivi des commandes
- Mise en valeur et approvisionnement
- Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat.

STAGES EN ENTREPRISE

La période de formation en entreprise La période de formation en entreprise est de 14 semaines sur deux années. La recherche et le choix des entreprises d'accueil sont assurés conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique du lycée.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en Certificat de Spécialisation ou en 2 ans en un bac professionnel.

POURSUITE D'ÉTUDES

Exemple(s) de formation(s) :

- Bac pro Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
- Bac pro Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- Bac pro technicien conseil vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)
- CS (certificat de Spécialisation) assistance, conseil, vente à distance.

QUALITÉS REQUISES

- Rigueur, méthode, organiser
- Présentation soignée, langage adapté
- Sens du relationnel et de l'écoute
- Dynamique

ADMISSION

En sortie de troisième en suivant la procédure AFFELNET par le collège d'origine ou 1 an après un premier diplôme (autre CAP, bac professionnel...) ou une 2de professionnelle, sous statut scolaire ou par apprentissage.

